

PREAVIS MUNICIPAL No 7-2011

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 31 octobre 2011

Objet: Budget 2012

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2012 qui boucle avec un déficit de Fr. 332'547.39.

Le budget a été envoyé à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 2 décembre 2011.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 7-2011,
- Ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,
- 1. D'adopter le budget 2012 tel que présenté...

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 18 octobre 2011.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas Syndique Marlène Pasche Secrétaire municipale